



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

ASSOCIATION FAIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION FAIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 34 bis rue Vignon 75009 PARIS
SIREN : 820 923 423

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association FAIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FAIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 25 mars 2025,

Signé par :

7554BB361E9C450...

Jérôme EUSTACHE

Associé



FAIR

Organisation d'adhésion volontaire

34 bis rue Vignon
75009 PARIS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2024



GMBA ESSONNE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 6 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY
Téléphone : +33 (0)1 69 07 60 18 - Fax : +33 (0)1 69 07 50 88
E-mail : orsay@gmba.fr

SARL au capital de 25 000 Euros - 402 685 747 RCS Evry
NAF 6920 Z - N° TVA : FR47402685747

www.gmba-allinial.com

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Associations 1	6
Règles et méthodes comptables Associations 2	7
Règles et méthodes comptables Associations 3	8
Règles et méthodes comptables Associations 10	9
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions et dépréciations	12
Etat des créances et dettes	13
Charges à payer et produits à recevoir	14
Produits et charges constatés d'avance	15
Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice	16
Tableau des subventions d'investissement	17
Variation des fonds propres art.431-5	18

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	386 792	149 002	237 790	271 415
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	68 872	55 999	12 873	16 862
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 826		15 826	15 483
TOTAL I	471 490	205 001	266 489	303 759
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	25 984	21 484	4 500	5 500
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	140 260		140 260	241 931
Valeurs mobilières de placement	77 302		77 302	75 808
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	285 135		285 135	257 207
Charges constatées d'avance	27 723		27 723	35 247
TOTAL III	556 405	21 484	534 921	615 693
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Écarts de conversion actif				
VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 027 895	226 485	801 411	919 452

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	25 000	25 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	9 049	66 207
Autres réserves		
Report à nouveau	433 425	433 425
Excédent ou déficit de l'exercice	14 172	-57 158
Situation nette	481 645	467 473
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	481 645	467 473
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 258
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 382	78 983
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	196 010	196 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		16 200
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	73 373	156 704
TOTAL V	319 766	451 979
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	801 411	919 452

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 309 380	1 080 917
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	18 000	36 850
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	340 031	447 560
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	132 000	130 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	19 120	143 326
TOTAL I	1 818 530	1 838 653
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	441 662	486 940
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	150 850	143 417
Salaires et traitements	752 719	830 755
Charges sociales	349 295	360 101
Dotations aux amortissements et dépréciations	106 082	61 927
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	9 441	6 338
TOTAL II	1 810 048	1 889 477
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 482	-50 824
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 689	5 751
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	5 689	5 751
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	5 689	5 751
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	14 172	-45 073

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 000
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		7 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-7 000
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	5 085
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 824 220	1 844 404
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 810 048	1 901 562
EXCÉDENT OU DÉFICIT	14 172	-57 158

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	10 000	
Bénévolat	19 390	56 250
TOTAL	29 390	56 250
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	10 000	
Personnel bénévole	19 390	56 250
TOTAL	29 390	56 250

Annexe

FAIR est une association créée en 2021 à la suite de la fusion de Finansol et iiLab (Impact Invest Lab). Elle a pour activité de promouvoir une finance éthique, humaine et solidaire. Au 31 décembre 2024, l'association employait 15 salariés.

Selon ses statuts, « FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance inclusive, au service d'un meilleur impact social, environnemental et solidaire.

A cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, en s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière.

Son objet est de :

- Fédérer la communauté d'acteurs et de citoyens engagés autour d'une finance générant plus d'impact, de transparence et de solidarité ;
- Accompagner et former ses membres ;
- Encourager l'innovation et le développement d'outils financiers au service de l'impact social et environnemental et de la solidarité. A ce titre, l'Association contribue à l'expérimentation et à la diffusion des contrats à impact social, à savoir le financement par des investisseurs privés d'un projet sociétal axé sur la prévention et/ou innovant permettant aux pouvoirs publics d'améliorer l'efficacité des politiques publiques ;
- Promouvoir collectivement l'épargne et l'investissement à impact social afin que ceux-ci progressent du même pas et s'ajustent harmonieusement et qu'ainsi le maximum de personnes, notamment les plus défavorisées, puissent bénéficier des services économiques, sociaux ou environnementaux qui leur sont rendus accessibles grâce aux financements à impact social ;
- Représenter sa communauté de membres auprès des pouvoirs publics en défendant les intérêts matériels et moraux communs et en promouvant un cadre législatif et fiscal favorable au développement de l'épargne et de l'investissement à impact social au profit du plus grand nombre possible de personnes ;
- Diffuser et partager les bonnes pratiques à travers le monde en participant, autant que possible, aux travaux et actions entreprises à cet effet par les institutions internationales ou par des organisations non gouvernementales. En particulier, l'Association fera le lien avec les travaux du Global Steering Group for Impact Investment (exTaskforce du G8) sur le développement de l'investissement à impact social. »

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2024 présente un total bilan avant affectation de 801 411 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 14 172 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

Au cours de l'année 2024, aucune prestation liée à une activité lucrative n'a été constatée. L'association FAIR est en réflexion pour continuer ou non une activité lucrative complémentaire pour l'année 2026. Par conséquent, FAIR continue de déclarer de la TVA et de l'Impôt sur les sociétés en 2024 sur ce périmètre.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le développement d'une plateforme en ligne, avec ces améliorations, a été immobilisé pour un montant de 241 690 euros au 31/12/2023. Sur l'exercice 2024, un complément lié à cette plateforme a été constaté pour un montant de 42 734 euros. Ce qui donne un montant total de 284 424 euros au 31/12/2024.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 3 ans
- Site Internet 5 ans

3.2. Créances (Cf. tableau joint)

3.3. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

Fonds propres au 31/12/2023 : 467 473 euros
Résultat Exercice au 31/12/2024 : 14 172 euros
Fonds propres au 31/12/2024 : 481 645 euros.

3.4. Provision pour risques et charges

L'association ne possède pas de provision pour risques et charges en 2024.

3.5. Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de (50 000 euros brut et 25 000 euros de charges sociales) d'un mi-temps cadre confirmé pour des recherches concernant le département OPI pour 18 750 euros ainsi que trois jours d'appui sur le lancement du bénévolat étude épargnant pour 640 euros. Soit un montant estimé de 19 390 euros.

Sur l'exercice 2024, l'association a également constaté une contribution volontaire en nature de 10 000 euros pour la mise à disposition d'espaces publicitaires lors de la Semaine de la Finance Solidaire.

-
-

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 15 pour l'exercice contre 19 pour l'exercice précédent.

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

En euros	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	0	18 000*
Résultat avant impôts	0	14 172
Impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	0	14 172

*Non soumise à TVA

4.3. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'exercice 2024 sont de 6 300 euros HT.

4.4. Engagements hors bilan

Provision indemnité départ en retraite : l'évaluation des indemnités de départ en retraite est non significative au regard de l'âge et de l'ancienneté des salariés de l'association.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	344 058		42 734
TOTAL	344 058		42 734
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	20 416 44 206		4 251 13 376
TOTAL	64 622		17 627
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	15 483		343
TOTAL	15 483		343
TOTAL GÉNÉRAL	424 162		60 704

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			386 792	
TOTAL			386 792	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés			20 416 48 456	
TOTAL		13 376	68 872	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			15 826	
TOTAL			15 826	
TOTAL GÉNÉRAL		13 376	471 490	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 643	76 358		149 002
TOTAL	72 643	76 358		149 002
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	9 568 38 192	2 630 5 609		12 197 43 802
TOTAL	47 760	8 239		55 999
TOTAL GÉNÉRAL	120 403	84 598		205 001

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients		21 484		21 484
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		21 484		21 484
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		21 484		21 484
<i>- D'exploitation</i>		21 484		
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>				
<i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 826		15 826
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	21 484	21 484	
Clients, usagers et comptes rattachés	4 500	4 500	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 159	2 159	
Impôts sur les bénéfices	3 814	3 814	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 143	2 143	
Divers	72 474	72 474	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	59 670	59 670	
Charges constatées d'avance	27 723	27 723	
TOTAL	209 793	193 967	15 826

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	50 382	50 382		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	104 095	104 095		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	85 520	85 520		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 945	3 945		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 450	2 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	73 373	73 373		
TOTAL	319 766	319 766		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 031	46 404
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	153 524	146 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	183 556	193 136

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	40 470	15 251
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	40 470	15 251

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	73 373	156 704
TOTAL	73 373	156 704

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	27 723	35 247
TOTAL	27 723	35 247

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	32 429	42 519	10 000		255 083	340 031
Subventions d'investissement						
TOTAL	32 429	42 519	10 000		255 083	340 031

Etat :

- MEAE pour 42 519 euros

UE :

- MATAN/HORIZON EUROPE pour 11 728 euros
- NCP pour 20 701 euros

Collectivité :

- Région IDF pour 10 000 euros

Autres :

- ASP pour 2 500 euros
- ANRT pour 7 583 euros
- Banque des territoires pour 145 000 euros
- ESST fonctionnement pour 100 000 euros

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal				
Quotes-parts virées au résultat				

Commentaires : néant

Variation des fonds propres art.431-5 (art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	25 000				25 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	66 207			57 158	9 049
Report à nouveau	433 425				433 425
Excédent ou déficit de l'exercice	-57 158				14 172
Situation nette	467 473			57 158	481 645
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	467 473			57 158	481 645

Commentaires : néant